

Entre 2008 et 2018, progression de l'emploi aéronautique, recul des industries très liées au port

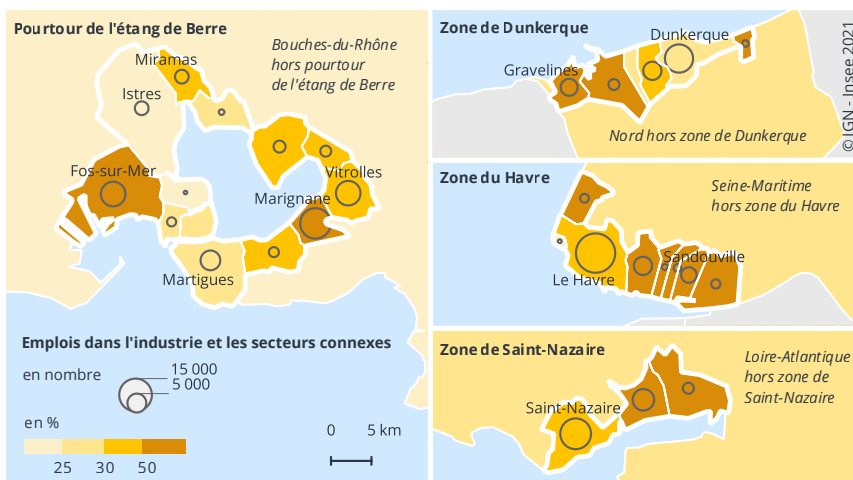
Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur • n° 98 • Décembre 2021



Marqué par la présence de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, le pourtour de l'étang de Berre est spécialisé dans l'industrie, le transport-entrepôt, les services de soutien aux entreprises et le commerce de gros. En 2018, ces activités rassemblent quatre emplois sur dix et concentrent 60 % de la richesse produite par le secteur marchand. Entre 2008 et 2018, les effectifs totaux de ces secteurs ont légèrement progressé, grâce au dynamisme de l'aéronautique et en dépit du recul dans les industries très liées au port. Par rapport aux autres zones industrialo-portuaires de France, la part des emplois appartenant à des grandes entreprises est plus élevée sur le pourtour de l'étang de Berre. Compte tenu d'activités industrielles fortement émettrices à Fos-sur-Mer et Martigues, le pourtour de l'étang de Berre place les Bouches-du-Rhône parmi les dix départements émettant le plus de gaz à effet de serre par habitant.

Le pourtour de l'étang de Berre est un territoire des Bouches-du-Rhône où sont implantés de grands établissements industriels. Depuis le début du XIX^e siècle, l'industrie chimique et la métallurgie des non-ferreux y sont présents. L'industrie pétrolière s'installe dans les années 1930 et se développe fortement après la Seconde Guerre mondiale. Fruit d'une politique volontariste d'aménagement du territoire de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer voit le jour en 1968, dans la même période que les autres zones industrialo-portuaires de France (Saint-Nazaire, Le Havre, Dunkerque). Son expansion est rapidement contrariée par les chocs pétroliers. Pour autant, le pourtour de l'étang de Berre conserve encore aujourd'hui un caractère industriel marqué avec une industrie aéronautique qui se développe à partir des années 1990.

► 1. Nombre d'emplois dans l'industrie et les secteurs connexes et part dans l'emploi total, par commune



Lecture : à Fos-sur-Mer, l'industrie et les secteurs connexes regroupent 9 400 emplois, soit plus de la moitié des emplois de la commune.

Note : sur le pourtour de l'étang de Berre, seuls les libellés des communes ayant plus de 2 500 emplois dans l'industrie et les secteurs connexes apparaissent.

Champ : emplois salariés et non salariés, au lieu de travail.

Source : Insee, recensement de la population 2018, exploitation complémentaire.

En partenariat avec :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

Liberté
Égalité
Fraternité

Le pourtour de l'étang de Berre attire des travailleurs de l'extérieur

En 2018, 274 000 personnes vivent sur le pourtour de l'étang de Berre et 126 000 y travaillent. Le territoire attire des travailleurs venant de l'extérieur : il compte 1,2 fois plus d'emplois que d'actifs occupés résidents, en particulier à Fos-sur-Mer (2,1) et Marignane (1,9). Les trois **territoires de comparaison** offrent encore plus d'emplois par actif occupé au lieu de résidence.

Quatre emplois sur dix dans l'industrie et les secteurs connexes

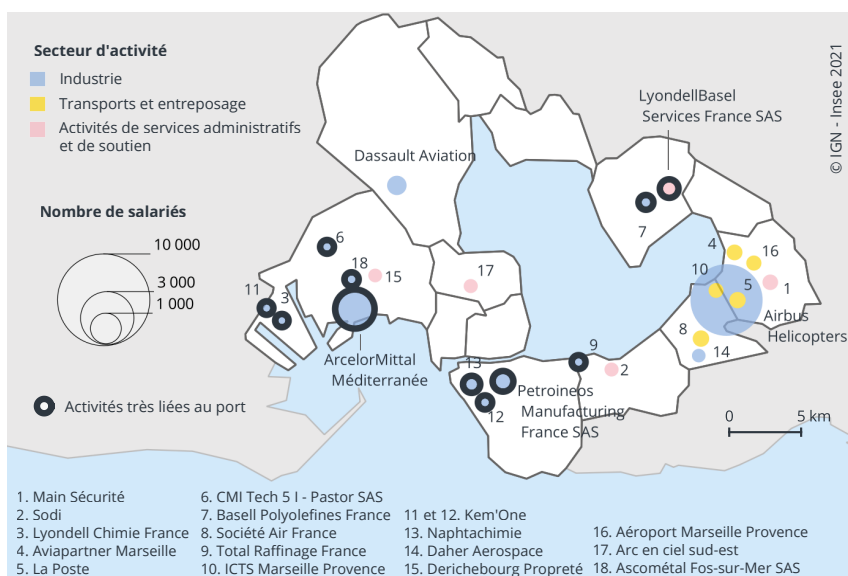
Le pourtour de l'étang de Berre est spécialisé dans l'industrie, le transport-entreposage, les services administratifs et de soutien et le commerce de gros. L'industrie et ces trois **secteurs connexes** aux activités portuaires et industrielles représentent au total 42 % des emplois ► **figure 1**.

Du fait notamment de ses chantiers navals, la zone de Saint-Nazaire est plus spécialisée dans l'industrie (27 % contre 21 % sur le pourtour de l'étang de Berre), ainsi que dans les services administratifs et de soutien. La zone du Havre, premier port français pour le trafic de conteneurs, est spécialisée dans le transport-entreposage (15 % des emplois contre 10 % sur le pourtour de l'étang de Berre). Les services administratifs et de soutien rassemblent 8 % des emplois et le commerce de gros 3 %.

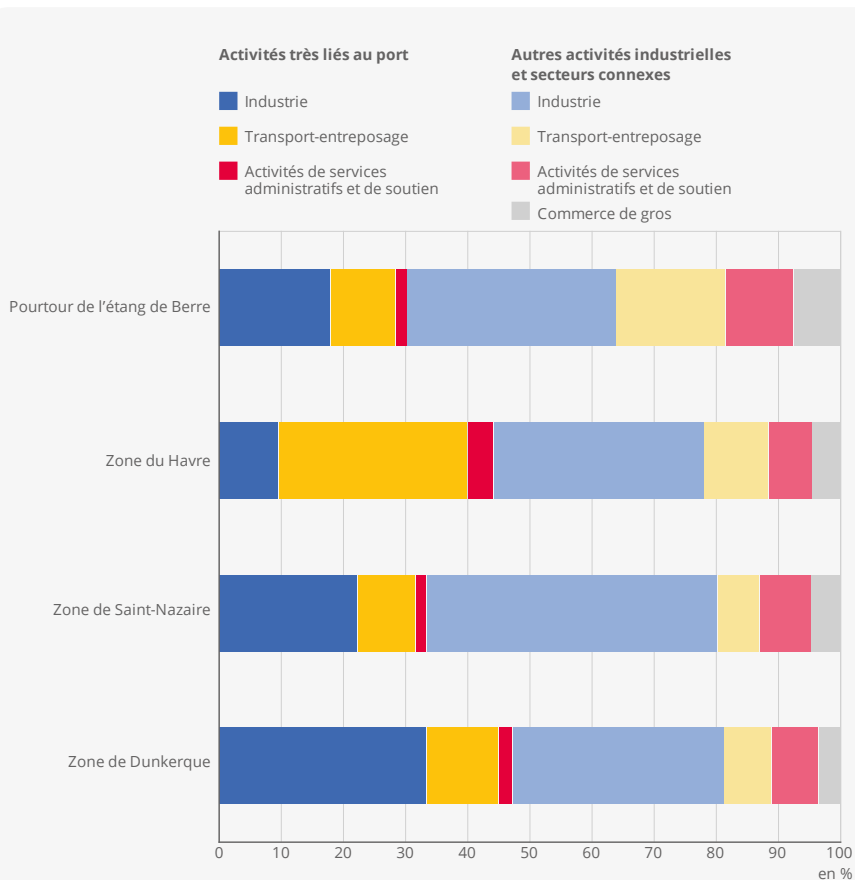
La richesse dégagée par les établissements de l'industrie et des secteurs connexes sur le pourtour de l'étang de Berre s'élève à 5,2 milliards d'euros en 2018, soit 60 % de la richesse produite par les établissements du secteur marchand. Cette part est la plus élevée des territoires de comparaison. Dans l'industrie et les secteurs connexes, les **activités très liées au port** représentent 48 % de la richesse dégagée, une part moindre que dans les zones de Dunkerque (54 %) et du Havre (51 %) mais plus importante que dans celle de Saint-Nazaire (39 %).

Du fait de la forte implantation de l'aéronautique et de la présence de l'aéroport de Marignane, les activités très liées au port représentent seulement 30 % des emplois de l'industrie et des secteurs connexes sur le pourtour de l'étang de Berre contre plus de 40 % dans les zones de Dunkerque et du Havre ► **figures 2 et 3**. Dans les activités très liées au port, les industries sidérurgique et chimique ainsi que l'entreposage rassemblent le plus grand nombre d'emplois.

► 2. Nombre de salariés des plus grands établissements de l'industrie et des secteurs connexes sur le pourtour de l'étang de Berre en 2018



► 3. Emploi salarié de l'industrie et des secteurs connexes selon son caractère portuaire et le secteur

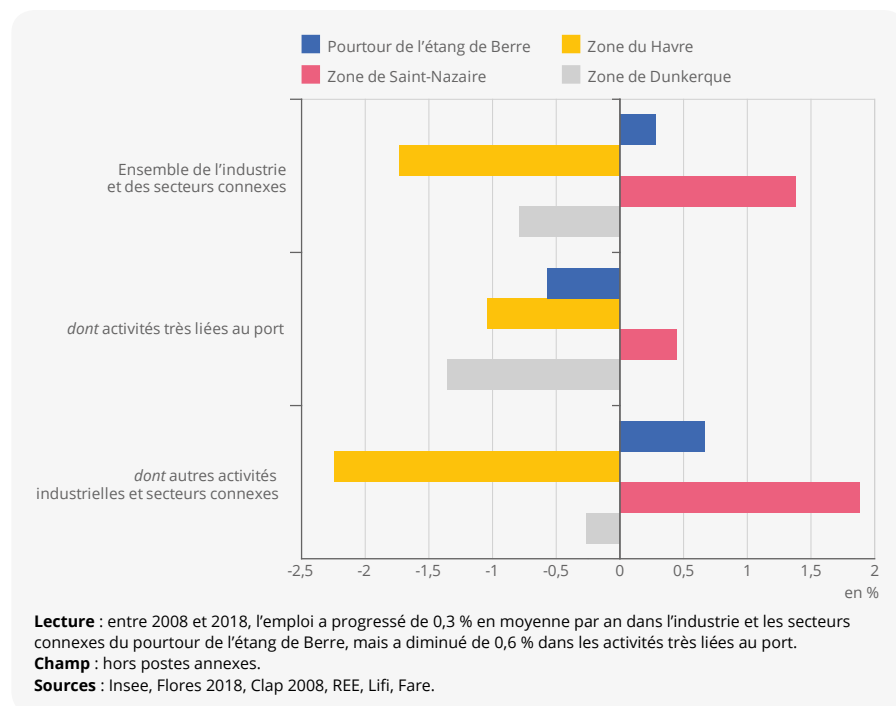


Lecture : sur le pourtour de l'étang de Berre, les activités industrielles très liées au port représentent 18 % des emplois de l'industrie et des secteurs connexes.

Champ : industrie et secteurs connexes, hors postes annexes.

Sources : Insee, Flores 2018, REE, Lifi, Fare.

► 4. Évolution annuelle moyenne de l'emploi salarié dans l'industrie et les secteurs connexes entre 2008 et 2018, selon l'orientation portuaire des activités



► Encadré 1 - Après une hausse pendant la crise de la Covid-19, la demande d'emploi diminuée

Entre le troisième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emplois (de catégories A, B et C) diminue de 0,8 % sur le pourtour de l'étang de Berre et de 3 % sur la zone de Dunkerque. À l'inverse, il augmente de 0,5 % sur celle du Havre et de 2,2 % à Saint-Nazaire. Pour tous les territoires, le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté significativement entre le troisième trimestre 2019 et celui de 2020 (jusqu'à + 10 % pour la zone de Saint-Nazaire), pour ensuite baisser entre les troisièmes trimestres 2020 et 2021.

À moyen terme, la crise liée à l'épidémie de Covid-19 semble donc affecter plus fortement Saint-Nazaire qui était auparavant la zone la plus dynamique.

Entre mars 2020 et mars 2021, 11 % des heures d'activité partielle indemnisées au sein de l'industrie et des secteurs connexes ont concerné les activités très liées au port. La sidérurgie et les activités des agences de travail temporaire en ont concentré le plus grand nombre. À partir d'avril 2021, l'activité partielle est extrêmement limitée.

Hausse de l'emploi dans le non-portuaire, baisse dans le portuaire

Entre 2008 et 2018, l'emploi total (salarié et non salarié) stagne sur le pourtour de l'étang de Berre alors qu'il diminue dans les zones du Havre et de Dunkerque et augmente à Saint-Nazaire. Entre 1999 et 2008, l'emploi avait davantage progressé sur le pourtour de l'étang de Berre (+ 1,8 % par an) que dans les territoires de comparaison.

Dans l'industrie et les secteurs connexes, l'emploi salarié s'est accru de 0,3 % par an entre 2008 et 2018 sur le pourtour de l'étang de Berre, malgré le recul des activités très liées au port (- 920 salariés sur la période) ► **figure 4**. Dans les activités très liées au port, la baisse est moins forte qu'au Havre ou Saint-Nazaire. L'emploi recule fortement dans la fabrication d'autres produits chimiques

organiques de base, le raffinage de pétrole et la sidérurgie. Ces trois activités perdent également des emplois dans les autres territoires, la baisse étant plus prononcée dans l'industrie chimique sur le pourtour de l'étang de Berre. L'emploi progresse dans les activités liées à l'emploi (placement de main d'œuvre, intérim), particulièrement dynamiques sur le pourtour de l'étang de Berre, l'entreposage et stockage frigorifique et non frigorifique, l'affrètement et organisation des transports et la manutention portuaire. Dans les autres activités, la construction aéronautique et spatiale, fortement implantée et en essor également sur les territoires de comparaison, le nettoyage des bâtiments, les services auxiliaires des transports aériens sont très dynamiques tandis que les effectifs des activités de sécurité privée et du transport ferroviaire interurbain de voyageurs diminuent.

La crise liée à l'épidémie de Covid-19 pourrait infléchir ces tendances

► encadré 1.

Hors industrie et secteurs connexes, les relais de croissance sur le pourtour de l'étang de Berre se sont montrés limités. Entre 2008 et 2018, l'emploi salarié progresse néanmoins dans l'action sociale (+ 710) et l'administration publique (+ 560).

Les qualifications des salariés s'élèvent

En 2018, dans l'industrie et les secteurs connexes, les niveaux de qualification des salariés sont plus élevés sur le pourtour de l'étang de Berre que dans les territoires de comparaison. Ainsi, 39 % des salariés possèdent un diplôme au moins de niveau bac + 2 (entre 32 % et 34 % dans les territoires de comparaison) et 18 % sont cadres (moins de 15 % dans les territoires de comparaison). La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est celle des ouvriers qualifiés (33 %). Entre 2008 et 2018, comme dans les autres territoires, les niveaux de formation des salariés s'élèvent : en 2008, 30 % des salariés étaient titulaires d'un bac + 2 ou plus et 16 % étaient cadres.

En lien avec le niveau de diplôme et de qualification, en 2018, le **salaires annuel net médian** (28 570 euros) est élevé dans l'industrie et les secteurs connexes, particulièrement dans les activités très liées au port. Comme dans les territoires de comparaison, la rémunération annuelle nette médiane dans les activités très liées au port (31 560 euros) dépasse celle des autres activités (27 180 euros).

La moitié des emplois dépend d'une grande entreprise

En 2018, dans l'industrie et les secteurs connexes, la moitié (52 %) des effectifs salariés appartient à des **grandes entreprises**. Cette part est plus élevée que dans les territoires de comparaison (de 39 % au Havre à 50 % à Dunkerque). Dans les activités très liées au port, notamment la sidérurgie et la chimie, les plus grands groupes perdent des effectifs entre 2008 et 2018. Dans les activités non portuaires, les groupes aéronautiques gagnent des emplois.

Des activités portuaires dépendantes de l'étranger

Sur le pourtour de l'étang de Berre, dans les secteurs étudiés, 22 % des salariés dépendent d'un **centre de décision** situé à l'étranger. C'est moins qu'à Dunkerque (43 %) mais plus qu'au Havre (18 %) ou Saint-Nazaire (15 %). Les activités très liées au port sont les plus concernées

(50 %). C'est particulièrement le cas pour la chimie, la sidérurgie et le raffinage. Les activités moins liées au port sont nettement moins **dépendantes de l'étranger** (10 % sur le pourtour de l'étang de Berre).

Le pourtour de l'étang de Berre concentre les émissions de gaz à effet de serre

Le pourtour de l'étang de Berre rassemble 16 % des emplois des Bouches-du-Rhône et 34 % de ses emplois industriels mais contribue à 65 % du **potentiel de réchauffement global (PRG)** du département, le plaçant ainsi parmi les dix départements français émettant le plus de gaz à effet de serre par habitant. Dans les activités fortement émettrices, telles que la sidérurgie et la pétrochimie

présentes à Fos-sur-Mer et Martigues Lavéra, les enjeux environnementaux deviennent cruciaux pour les grands groupes. Afin d'aider les industriels à diminuer de manière significative leurs rejets de gaz à effet de serre, le pourtour de l'étang de Berre bénéficiera du Fonds de transition juste de l'Union européenne ► **encadré 2**.

Hors gaz à effet de serre, les émissions industrielles polluantes sont également élevées. Le pourtour de l'étang de Berre génère 95 % des émissions de monoxyde de carbone (CO) de l'industrie des Bouches-du-Rhône et plus de 70 % des émissions industrielles d'oxydes d'azote (NO_x) ou de dioxyde soufre (SO₂).

Il génère 40 % des émissions industrielles des composés organiques volatils non méthaniques (COV_{nm}), tel le benzène.

Entre 2007 et 2018, les émissions polluantes ont fortement diminué. Le potentiel de réchauffement global total émis sur le pourtour de l'étang de Berre a baissé d'un quart, soit deux fois plus que sur le reste du département. Les émissions industrielles de NO_x ont baissé d'un tiers. Grâce à l'amélioration des processus industriels réalisée par les grands établissements de la zone et au recul de certaines activités, les émissions industrielles de SO₂ ont diminué de 70 % et celles des COV_{nm} de 60 % sur la période. ●

Anton Monsef, Pascale Rouaud (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré 2 - Le Fonds de transition juste pour soutenir la décarbonation

Mis en œuvre au niveau européen, le Fonds de transition juste (FTJ) consiste à organiser une réponse au défi climatique par une convergence vers la neutralité carbone à l'horizon 2050. C'est un instrument financier de soutien ciblé à la décarbonation et à la reconversion énergétique et économique des régions à forte dépendance aux énergies fossiles et concentrant des sites industriels à fortes émissions de gaz à effet de serre. Il consiste à soutenir les initiatives de développement durable (adaptation des modes de production, reconversion des sites...) mais également la reconversion des salariés, la formation des demandeurs d'emploi, ainsi que des actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Bouches-du-Rhône, et en particulier le pourtour de l'étang de Berre, bénéficiera du soutien du FTJ de 2022 à 2027. Ce fonds est copiloté par la Région et par l'État.

► Sources

Les données sur la population, ainsi que la part des emplois de l'industrie et de ses secteurs connexes sont issues des recensements de la population 2018, 2008 et 1999. L'emploi salarié en 2008 est issu du fichier connaissance locale de l'appareil productif (**Clap 2018**) et celui de 2018 est issu du fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (**Flores 2018**). Il est calculé hors défense, hors particuliers-employeurs et hors postes annexes. Pour les secteurs marchands non agricoles, sont également utilisés le répertoire des entreprises et des établissements (**REE**), le fichier sur les liaisons financières (**Lifi**) ainsi que le fichier approché des résultats d'Esane (**Fare**). Les données sur les salaires sont issues du fichier Tous salariés des **DADS-DSN**. Les taux de dépendance à l'étranger proviennent de Flores 2017 et de Lifi 2017.

► Pour en savoir plus

- **Rouaud P., Sanzeri O.**, « Bouches-du-Rhône - En dépit d'une croissance de l'emploi, d'importantes poches de pauvreté », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 92, mars 2021.
- **Daumalin X., Raveux O.**, « L'industrialisation du littoral de Fos/étang de Berre. Modalités, résistances, arbitrages (1809-1957) », in **Carbonell M. et al.**, *Industrie entre Méditerranée et Europe, XIXe-XXIe siècle*, Presses universitaires de Provence, coll. Le temps de l'histoire, 2019.
- **Artaud D. et al.**, « Le cluster industrialo-portuaire de Marseille-Fos : ancrage territorial et ouverture internationale », *Insee Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 7, décembre 2016.
- **Dotta D., Pougard J.**, « Pourtour de l'étang de Berre : des moteurs économiques qui s'essoufflent », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 36, octobre 2013.
- **Dotta D., Pougard J.**, « Pourtour de l'étang de Berre : un territoire en transition », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 35, octobre 2013.

► Définitions

Les trois **territoires de comparaison** retenus sont des complexes industrialo-portuaires (Saint-Nazaire, Le Havre, Dunkerque) présentant de ce fait une part d'emploi importante dans l'industrie et ses **secteurs connexes** que sont le commerce de gros (à l'exception des automobiles et des motocycles), le transport-entrepôt et les activités de services administratifs et de soutien.

Au sein de l'industrie et des secteurs connexes, les **activités très liées au port** sont celles dont plus de la moitié des salariés travaillent dans un établissement qui dépend directement du port (repéré comme tel lors de l'étude sur le cluster industrialo-portuaire du Grand Port maritime de Marseille réalisée en 2016).

Le **salaires médian** est tel que la moitié des salariés gagnent plus.

Une **grande entreprise** est une entreprise qui a au moins 5 000 salariés ou au moins 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan. Le **centre de décision** est l'entité qui prend les décisions stratégiques et dans laquelle se réunissent les dirigeants ou le conseil d'administration. Le **taux de dépendance** est défini comme le rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision extérieurs à cette zone et le total des emplois salariés de la zone.

Le **potentiel de réchauffement global (PRG)** est un indicateur défini pour comparer l'impact de chaque gaz à effet de serre sur le réchauffement global, sur une période de 100 ans. Il est calculé à partir des PRG de chaque substance et est exprimé en équivalent CO₂ (CO₂e). Les principaux gaz à effets de serre (GES) sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) ainsi que les gaz fluorés (HFC, PFC, SF, NF₃).

